

Au mépris du vote des Français, E. Macron a nommé un premier ministre issu du parti le moins représenté à l'Assemblée. Choisi pour poursuivre la politique d'austérité et de destruction des droits des citoyens au bénéfice des puissants il doit rechercher l'appui du RN auquel il s'est empressé de donner des gages (plus de prisons, moins d'immigrés, plus d'OQTF ...).

Son gouvernement est très à droite : un ministre de l'Intérieur reprenant les mots et les thèses du RN contre l'État de droit et l'immigration, une ministre de l'Éducation plus encline à défendre les intérêts privés que le Service public, un très très libéral ministre de la Fonction publique tout prêt à reprendre les projets de rémunération au mérite, de remise en cause du statut des fonctionnaires pour faciliter leur licenciement...

Le nouveau premier ministre, relayé par les médias, agite l'épouvantail de la dette et du déficit, déclare à l'Assemblée, qu'il faut faire avec peu, et donc réduire la dépense publique. Il fixe le cap vers l'austérité, un cap à l'opposé des urgences sociales, économiques et environnementales. Il affirmait vouloir mettre à contribution les plus riches et ce sont les retraité·es qu'il frappe : revalorisation des pensions en juillet au lieu de janvier et à quel niveau ?

Il est donc plus que jamais nécessaire que les syndicats et les associations fassent entendre la voix des citoyens et citoyennes pour obtenir une juste répartition des richesses, établir la justice fiscale, redynamiser les services publics, abroger les lois décriées sur la réforme des retraites, l'école, l'immigration...

Sans oublier notre combat pour la Paix. Alors que le gouvernement d'Israël, avec des ministres racistes et suprémacistes, poursuit la destruction pierre à pierre de Gaza, colonise la Cisjordanie occupée et, porte la guerre au Liban, tuant indistinctement civils et miliciens, les États occidentaux enchaînent les déclarations en faveur d'un cessez-le-feu, sans prendre aucune sanction pour l'imposer à B.Netanyahu.

Quant à l'Iran des mollah, il contribue à alimenter les dangers de guerre. Plus près de nous Poutine poursuit sa guerre d'agression contre l'Ukraine sans épargner les civils. On ne peut se taire.

Le 1^{er} octobre les retraité·es ont rejoint les actif·ves dans la manifestation interprofessionnelle à l'appel des syndicats CGT, Solidaires, FSU et des organisations de jeunesse USL, Union étudiante et UNEF pour défendre les salaires, les pensions, les services publics et exiger l'abrogation de la loi retraites.

Dans l'Éducation, la rentrée « techniquement réussie » pour le ministère se traduit bien autrement pour les personnels et les élèves, cf nos secrétaires départementaux page 2.

Prochains rendez vous

Avec le Groupe des 9, le combat unitaire continue pour le pouvoir d'achat, la santé, les services publics. **Le 9 octobre** sera un temps fort de la campagne sur la santé et l'accès aux soins (voir page 4) .

Notre première assemblée générale des retraité·es syndiqué·es de l'académie aura lieu le vendredi 8 novembre : nous espérons nous y retrouver nombreux pour débattre de la situation et des différents combats syndicaux à mener, notamment le matin avec Benoît Teste SG FSU sur la stratégie syndicale pour « Résister à l'ascension de l'extrême droite » Détails p. 5

Enfin, le vendredi 22 novembre nous vous proposons notre première **sortie culturelle** de l'année : « **Visite de Paris au temps de la Commune** »

Tous les détails p. 6

Fabienne Bellin et Anne-Marie Roussel

Co secrétaires retraité·es SNES -FSU Versailles

Le 4 octobre 2024

	Sommaire
p.1 : Editio	
p.2 : Rentrée dans les établissements	
p.3 : Débat Services publics	
p.4 : Actions G9	
p.5 : AG 8 novembre	
P 6 : Visite Paris au temps de la Commune	

Rentrée dans les collèges et lycées de l'académie

Les secrétaires départementaux des Yvelines et de l'Essonne répondent à nos questions sur les conditions d'organisation pédagogique et de mise en œuvre de la réforme, à cette rentrée dans les établissements.

Comment se met en place dans la pratique la réforme « choc des savoirs » ?

L'an dernier nous avons mené une campagne importante dès février et jusqu'au mois de juin (HIS, mobilisations locales ...) pour mettre en échec cette réforme. À la rentrée, on constate des situations très différentes d'un établissement à l'autre : dans la plupart des collèges, on n'applique pas la réforme et on ne trie pas les élèves comme prévu par G. Attal.

Cela va du maintien du groupe classe, malgré certaines pressions de la directrice académique, à des classes de niveau pour faciliter les alignements. Entre les deux, on note mille applications différentes. D'abord entre les établissements : la majorité des établissements a des groupes hétérogènes, beaucoup ont fait un ou deux groupes d'élèves plus faibles, les autres élèves étant répartis de manière hétérogène. Au sein même des établissements, la réforme est diversement appliquée : groupes sur une seule des deux disciplines (français ou maths), sur un seul niveau (6^{ème} ou 5^{ème}), sur quelques classes seulement...

Avec quels moyens ?

Presque tous les établissements (90% dans l'Essonne) ont financé le dispositif sur leur marge avec suppression de dédoublements existants. Les moyens restent exactement les mêmes que l'an passé dans le 78.

Les conséquences délétères d'une réforme massivement rejetée

Cette situation est en partie le résultat du rapport de force qui a pu être imposé localement...ou pas. La mobilisation des collègues a permis dans bien des établissements d'imposer des groupes hétérogènes sans pour autant régler tous les problèmes liés à cette réforme. Ainsi, au collège B. Pascal à Plaisir, la cheffe d'établissement impose des groupes de niveau à la rentrée alors que le CA a voté pour des groupes hétérogènes, ce qui provoque évidemment une grande

colère. Pour la grande majorité des collègues, cette réforme ne répond en rien à ce qu'il faudrait mettre en place au collège, où les conditions de travail sont très dégradées : la remise en cause du métier et celle de la liberté pédagogique pour l'exercer sont au centre des préoccupations ; trouver des professeurs principaux devient encore plus difficile puisque les collègues de mathématiques et de français ne peuvent pas exercer correctement cette mission en 6^{ème} et en 5^{ème}.

Moins d'un mois après la rentrée, de graves dérapages sont déjà constatés : dans certains établissements, l'organisation « Choc des savoirs » est utilisée pour permettre, en cas d'absence de professeur, de répartir les élèves dans les autres groupes.

Et en lycée ?

Les effets néfastes de la réforme Blanquer sont toujours là : dégradation des emplois du temps

par la multiplication des alignements, effets délétères liés à l'éclatement du groupe classe, effectifs qui atteignent voire dépassent toujours plus souvent 35 élèves par groupe, multiplication des conseils de classe pour les enseignant·es ...

Dans le 91, comme chaque année, de nombreux élèves étaient sans affectation à la rentrée par manque de place (2000 d'après la FCPE). La DSDEN 91 a invité les chef·fes d'établissement à affecter 2 élèves supplémentaires dans les classes de la voie professionnelle tertiaire, à porter à 36 élèves les effectifs de classes de 1^{ère} STMG à 36 élèves et à affecter un 25^{ème} élève dans tous les groupes calibrés à 24.

Dans le 78, la classe « prépa lycée » expérimentale qui affichait 24 places ne compte à ce jour que 12 élèves dont 6 pensaient être affectés en seconde professionnelle.

*Entretiens réalisés par Fabienne Bellin
Le 19 septembre 2024*



Gros plan sur quelques éléments du débat animé sur ce thème par Eric Demougin (FSU 72) sur le stand FSU de la fête de l'Humanité le 14 septembre dernier.

Sophie Vénétiay et Guislaine David (secrétaires générales du SNES-FSU et du SNUIPP-FSU) représentaient les métiers de l'éducation. **Christophe Prudhomme** (médecin urgentiste et responsable CGT) a décrit la situation de l'hôpital public et plus largement celle du système de santé. **Roland Gori**, psychanalyste et universitaire, initiateur de l'Appel des Appels, a fait le pont entre les deux services publics et élargi la réflexion à d'autres domaines.



La similitude des constats était frappante. Le manque de moyens pour l'éducation comme pour la santé est connu. Dans les deux services publics les recrutements sont de plus en plus difficiles et s'expliquent par la faiblesse des salaires (par exemple inférieurs de 20 % à ceux des autres pays européens dans le premier degré) et les conditions de travail de plus en plus pénibles notamment du fait de la pénurie de personnels. C'est aussi une conséquence de la caporalisation des personnels induite dans les hôpitaux par la tarification à l'activité, dans les établissements scolaires par les évaluations imposées et les réformes incessantes, le tout sous la férule du nouveau management public qui dépossède les personnels de leur identité professionnelle, brise les collectifs de travail et impose « bonnes pratiques » et travail prescrit : de la dictée quotidienne, chère à chaque ministre qui passe, au « choc des savoirs » en passant par la réforme du lycée Blanquer avec le contrôle continu qui fait des ravages. Les exemples qui mettent en évidence que les personnels sont transformés en exécutants sont multiples. Roland Gori cite Ken Loach à propos du cinéma : « multiplication des managers qui interviennent dans tous les domaines du scénario au casting », fait le parallèle avec l'hôpital, où c'est le directeur gestionnaire qui décide des soins ou avec l'éducation quand des technocrates prévalent sur ceux qui participent à la formation. Il

parle de « prolétarisation des professions », du management par les chiffres, la qualité passant après la quantité (dictature de l'audimat dans le journalisme par exemple).

Les intervenants se sont retrouvés sur les solutions pour lesquelles il faut mobiliser les personnels. On ne peut ignorer la question des moyens. Dans l'éducation comme dans la santé le financement public est essentiel et il faut continuer à dénoncer le scandale de l'enrichissement sur fonds publics des établissements privés. Pour la santé, il faut revenir sur les exonérations de cotisations qui correspondent au déficit de la sécurité sociale. Dans l'éducation, la baisse démographique commencée dans le premier degré et qui s'amorce dans le second doit servir à rétablir à minima le taux d'encadrement du début des années 90 (dans le second degré, malgré la hausse démographique des années 90, le nombre de postes d'enseignants a diminué).

Il s'agit aussi de redonner du sens aux métiers. La prolétarisation n'étant pas seulement financière, mais organisée par une taylorisation des tâches de plus en plus importante. Ne pas se laisser déposséder de notre expertise même si c'est plus facile à dire qu'à faire ! Stages, colloques...continuer à faire du syndicat un espace d'échange avec nos collègues.

Chacun a aussi développé la volonté d'aller au-delà de la défense purement syndicale pour faire partager ces combats à venir avec la population.

*Michel Galin, trésorier du S1 retraités 91
Fabienne Bellin*

Les retraité·es se mobilisent pour l'accès aux soins et à la santé et pour le pouvoir d'achat

En cette rentrée, **pouvoir d'achat des pensions, santé et services publics restent plus que jamais des sujets de mobilisation** pour le groupe des 9 organisations de retraité·es (CGT, CFTC, CGC, FO, FSU, Solidaires, FGR-FP, LSR, Ensemble & Solidaires).

Loin devant le problème sécuritaire dont les gouvernements successifs ne cessent de nous rebattre les oreilles, avoir accès aux soins et à la santé est une réelle préoccupation des français·es, en particulier retraité·es. Le G9 a rédigé un questionnaire à destination des départements afin de dresser un bilan de la situation sur le terrain. Il servira de base à une grande campagne de mobilisation autour de cette question : difficultés pratiques, géographiques et financières pour accéder aux services de soin et de santé. Initiative qui s'inscrit dans la durée.

La situation du secteur de l'autonomie, faute de loi de programmation, est catastrophique. Les tarifs des complémentaires santé, indispensables si on veut se soigner, ne cessent d'augmenter et nombre de retraité·es renoncent aux soins.

Baisse du pouvoir d'achat et forte augmentation des cotisations à la complémentaire santé : les retraité·es vont être durement touché·es par les premières mesures du gouvernement Barnier. Alors que le pouvoir d'achat des retraité·es s'érode depuis plusieurs années (5,3 points depuis 2017) le premier ministre a en effet décidé de décaler de six mois l'indexation des retraites sur l'inflation. Les pensions n'augmenteront donc pas au premier janvier mais au premier juillet, alors qu'il s'agit de rattraper l'augmentation des prix de l'année passée. Les annonces de restrictions budgétaires « inévitables » font craindre pour les services publics déjà exsangues et la Sécurité sociale est clairement visée par les mesures d'économie.



Dans l'immédiat, le G9 appelle à la multiplication des mobilisations pour préparer une action nationale d'ici la fin de l'année.

Le mercredi 9 octobre : conférence de presse dans les départements sur un état des lieux, les mobilisations et nos propositions pour défendre la Sécurité sociale et le système public de santé, ceci dans le cadre de la préparation du projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) et du PLF.

Demande de rencontre aux groupes parlementaires pour exposer nos revendications dont le rattrapage et l'augmentation des pensions au 1er novembre pour les complémentaires et pour la revalorisation des pensions de base au 1er janvier 2025.

Dresser un bilan de l'accès aux soins sur tout le territoire n'est pas simple. En effet il existe de grandes disparités y compris au sein d'un même département.

Aperçu de la situation dans l'Essonne

Dans le 91, un premier travail collectif a eu lieu lors de notre réunion départementale SNES de rentrée. Autour des thèmes qui se sont imposés en fonction des interventions de chacun·e a été réalisée une synthèse des expériences vécues individuellement ou rencontrées par les syndiqué·es dans différents collectifs. De cette contribution, il ressort que dans l'Essonne, désert médical reconnu, la fermeture de trois hôpitaux publics de plein exercice (avec maternité, chirurgie, urgences 24/24, lits de médecine générale...) n'est pas compensée par le nouvel hôpital de Saclay et profite aux établissements privés. Dans ce contexte et face aux situations d'urgence, le manque de lits, l'allongement des durées de transport, les hospitalisations de durée réduite mettent en danger la vie des gens. La confusion entre privé et public, entretenue par les ARS et certains élus, concerne aussi les maisons de santé et les centres de santé. Les dépassements d'honoraires généralisés et élevés sont constatés chez les spécialistes (lorsqu'on réussit à obtenir un rendez-vous), mais aussi dans les centres d'imagerie et les laboratoires de biologie médicale. Les critères d'accessibilité, de qualité et de pertinence des soins sont-ils encore évalués et respectés dans ce processus de financiarisation de l'offre de soins ?

Roselyne Cozic, retraitée 91

Résister à l'ascension de l'extrême droite

Si le sujet est plus que jamais d'actualité, la FSU combat depuis de nombreuses années les thèses mortifères de l'extrême droite : mise en cause de l'égalité républicaine, des libertés individuelles, préférence nationale, xénophobie, régression sociale...

Lors du second tour des élections législatives, grâce à une mobilisation citoyenne remarquable, l'arrivée du RN au pouvoir a été empêchée...de justesse... et pour cette fois. Car ce sursaut électoral n'efface pas la réalité accablante du résultat du 9 juin avec presque 40 % des voix en faveur de l'extrême droite (20 % des inscrits). Pour autant, la dynamique créée par un front commun progressiste des organisations politiques de gauche, soutenue par nombre de mouvements et organisations syndicales a montré que des capacités de résistance existent et que rien n'est jamais joué d'avance.

Évidemment les causes du mal sont toujours là et les dégâts causés par les piétinements répétés de la démocratie rendent la tâche immense. Sans avoir la prétention de faire le tour de ce défi en deux heures nous vous invitons à venir échanger sur ces questions lors de notre première

Assemblée Générale des retraité·es syndiqué·es de l'académie de Versailles

Le vendredi 8 novembre 2024

Au siège national du SNES-FSU, 46 avenue d'Ivry 75013 Paris,
M° Olympiades ou Porte d'Ivry

Analyser les raisons de la progression du RN, s'attaquer à l'imposture sociale de l'extrême droite, s'interroger sur une stratégie efficace pour faire reculer ses idées tels seront les enjeux du débat que nous vous proposons d'avoir avec deux intervenants:

Vincent Grimault, journaliste et rédacteur en chef adjoint de la revue *Alternatives Économiques* apportera un éclairage à partir d'une analyse sociologique du vote RN de l'été dernier : « *Qui a voté quoi au début de l'été ? Etablir le portrait précis des trois France de l'isolement est un exercice important... mais délicat.* » (article paru dans le n° 450 de septembre 2024)

Benoit Teste, secrétaire général de la FSU, interviendra sur la responsabilité des organisations syndicales, celle de la FSU, dans ce contexte où plus que jamais se pose la question de l'articulation entre forces politiques et forces syndicales.

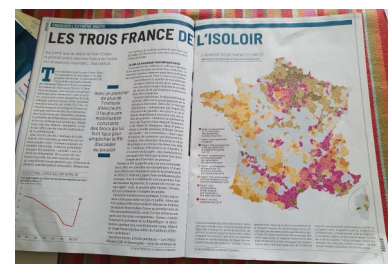
Déroulé de la journée

Accueil : 9h30

10h-12h : Interventions et débat avec Vincent Grimault et Benoit Teste

12h-14h : repas

14h-16h : actualité et action des retraité·es



Nous vous proposons de déjeuner ensemble dans un restaurant du quartier (prise en charge de 10€ par repas par la section syndicale, venir avec un RIB, une note de frais vous sera fournie).

Merci de renvoyer votre inscription par mail ou avec le coupon ci-dessous afin que nous réservions les tables nécessaires.

Nom - Prénom :

Mail :

Téléphone :

Je souhaite m'inscrire au déjeuner du vendredi 8 novembre

A renvoyer à : Fabienne Bellin, 13 rue du Général Pershing, 78 000 Versailles

ou par mail: fabienne.bellin@snes.edu

Prévue sur toute la journée, cette visite sera guidée par Michèle Olivain, militante retraitée du SNES-FSU qui s'est intéressée à l'histoire de la Commune.

Voir son article dans L'US Retraités du 12 juin 2021 en ligne sur le site du SNES-FSU:

<https://retraites.blog.snes.edu/publications/us-retraites/us-retraites-juin-2021/>



Elle évoquera la mémoire des communard·es sur trois lieux emblématiques de l'histoire de cette insurrection populaire selon le déroulé prévu comme suit (adapté aux aléa météorologiques éventuellement).

9h45 : Rendez vous Place Blanche, métro Blanche.

Montmartre, l'affaire des canons

10h -12h Visite à pied, montée sur la butte : les lieux des événements déclencheurs, les figures emblématiques de la Commune à Montmartre (dont Louise Michel, J. B. Clément, E. Varlin...).

12h30 -13h30 : Repas dans un restaurant à proximité du cimetière, lieu précis à programmer.

Le mur des Fédérés et les sépultures de personnalités liées à la Commune

13h30 - 16h Traversée du Père Lachaise, les tombes et monuments qui conservent la mémoire de figures de la Commune et des événements de la Semaine sanglante.

L'Hôtel de Ville de Paris : la Commune, de l'élection aux massacres

16h30 - 17h30 Autour de l'Hôtel de Ville, point central de la proclamation de la Commune.

L'église St Paul, La caserne Lobau, L'Hôtel de Ville, la fosse commune du jardin de la Tour St Jacques, la cour martiale du théâtre du Châtelet.

Modalités pratiques : 20 participant.es au maximum.

Trajets entre les lieux à visiter en transport en commun.

Repas en commun pour celles et ceux qui le désirent.

Possibilité de s'inscrire avec une autre personne.

Prise en charge financière par le SNES pour les syndiqué·es de votre coût de transport et de 10€ pour le repas (note de frais fournie aux participant.es, venir avec un RIB) .

Bulletin d'inscription à renvoyer à l'adresse suivante :

Fabienne BELLIN, 13 rue du Général Pershing, esc D, 78000 Versailles

Ou par mail à : fabienne.bellin@snes.edu

NOM..... Prénom.....

Nombre de personnes

Adresse.....

.....

.....

Téléphone :

Mail :

Pour plus de renseignements concernant cette sortie ne pas hésiter à contacter : fabienne.bellin@snes.edu